

Collonges infos



Collonges
au Mont d'Or

“ Conjuguer le présent ... et l'avenir ”



Voici un beau challenge qui est constamment devant nous. Vivre et assumer son quotidien dans des moments qui sont et seront de plus en plus difficiles. Garder l'espoir pour nos enfants dans un monde incertain en pleine mutation et leur assurer leur futur. Accompagner nos aînés pour les conduire vers un devenir plus douillet et plus sécurisé. Sortir les personnes seules ou fragiles de leur isolement. Etablir des espaces ou des moments de rencontre, pour une meilleure convivialité et un partage de la fête.

Notre Municipalité a été élue sur des objectifs affichés. En effet, il est essentiel d'avoir une vision la plus claire possible de l'avenir mais aussi une gestion pragmatique du quotidien. Il est nécessaire d'insérer ces deux espaces de temps dans une approche de proximité et de modernité.

Tisser en permanence ce fil ténu de « lien social » entre les habitants de tous âges, les associations, les structures de services, les élus, est bien le cœur de notre action. Dans cette édition de janvier 2011, nous vous présentons quelques facettes de cet engagement volontariste et continu. Nous avons voulu dresser un panorama de ces actions visibles ou discrètes, telles les aides à la personne, des activités originales adaptées pour les seniors, le soutien à l'enfance et la petite enfance, le Plan Local de l'Habitat.

Conjuguer le présent et l'avenir, c'est ce que tout le monde se propose traditionnellement en début d'année, en espérant et souhaitant un avenir plus souriant : heureuse année, meilleure que la précédente, meilleure santé, bonheur.

Permettez-moi de conjuguer sincèrement avec vous le futur de cette année 2011, en vous la souhaitant heureuse et sereine, chaleureuse et active.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir,
mais de le rendre possible ». (A. de Saint-Exupéry)

Votre Maire,
Michel REPELIN



►► Tisser le lien social

Un certain nombre d'acteurs locaux se préoccupent d'établir et de tisser patiemment ce lien entre habitants de tous âges. La municipalité est un acteur majeur qui agit dans son domaine de compétences. Elle soutient aussi le bénévolat associatif qui est un relai essentiel.

■ Gérer le Centre Communal d'Action Sociale

Celui-ci tient un rôle important d'accompagnement, d'écoute, d'orientation et d'aide, à toutes les personnes en difficulté sur la commune pour une action sociale de proximité. Par exemple, il propose des aides chauffage de 650 euros pour des personnes âgées économiquement faibles. Onze foyers ont été concernés en 2010.

Il accorde des aides d'urgence sur des problématiques sociales présentées par l'Assistante Sociale : aides alimentaires, électricité, loyer... Cela touche maintenant des jeunes foyers en difficulté.

Cinq personnes ont pu bénéficier de l'aide originale que nous avons instaurée en 2009. Il s'agit de l'Accompagnement Véhiculé, une prise en charge financière pour des déplacements ponctuels, accordée sous conditions à des personnes âgées.

En fin d'année dernière, 383 personnes âgées de plus de 70 ans ont reçu un colis de Noël. De porte en porte, les membres du CCAS se font accompagner par un jeune élu du Conseil Municipal d'Enfants.

■ Animer le réseau Trait-d'Union

Ce réseau a été créé en début d'année 2009. Son fonctionnement est assuré par 8 bénévoles. Visites à domicile, contacts téléphoniques et gestes de solidarité (accompagnement, promenade, etc.) sont réalisés auprès de personnes en grande solitude. Ce réseau constitue un véritable relai de veille sociale sur la commune.

■ Attribuer des subventions aux associations

Qu'elles soient orientées sur le sport, la culture, ou à vocation sociale, les associations ont un rôle essentiel qu'elles jouent parfaitement. Ainsi, 20 associations majeures participent à la vie de la commune. Il est nécessaire de les soutenir financièrement par des subventions et par des espaces et des salles mis gratuitement à disposition.

Ce sont 105 000 euros qui ont été attribués en 2010.

■ Garantir l'aide à l'enfance et la petite enfance

C'est un poste important de notre budget de fonctionnement, puisqu'il couvre 28 % de nos dépenses. Il concerne les frais de structure (non les frais d'enseignement). Mais c'est aussi la dernière compétence pleine et entière qu'il reste à notre commune. Ces aides se répartissent sur quatre secteurs.

La crèche associative « Les Blés en herbe » s'est vue attribuer de la part de la commune une subvention directe de 150 000€ pour équilibrer son propre budget annuel.

Pour un enfant de l'école primaire, le financement attribué est de 680 euros. Cela représente un budget de 148 000 euros par an.

Pour un enfant de maternelle, c'est 1 300 euros. Cela représente un budget de 150 000 euros par an en tenant compte de la mise à disposition de personnel communal (une ATSEM par classe).

Enfin **le restaurant scolaire**, qui connaît un grand succès, est sans doute l'un des derniers à assurer une cuisine traditionnelle de qualité. Cela entraîne un coût non négligeable pour le budget communal : 200 000 euros par an, soit une contribution de 6,30 euros par repas. Celle-ci représente les 2/3 du prix de revient. Les parents assurent le troisième tiers.

■ Proposer des activités originales adaptées aux seniors

Depuis ces deux dernières années, plusieurs actions ont été initiées par notre adjointe aux Affaires Sociales et à la Solidarité.

Un programme de cours d'informatique adaptés a permis à 50 personnes enthousiastes de se perfectionner dans ce domaine ou même de découvrir Word et Internet.

Plus récemment, des Ateliers-Mémoire ont été proposés. Ils ont connu un franc succès, puisque 44 personnes les ont suivis avec plaisir et assiduité.

■ Poursuivre le Plan Local de l'Habitat (PLH)

Depuis que le seuil de 3 500 habitants a été franchi, nous sommes soumis à la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui prévoit que toute commune de popu-

lation supérieure à 3500 habitants doit se diriger vers un quota de 20 % de logements aidés, dits sociaux. Avec un taux de 0,38 %, nous sommes très nettement en dernière position des communes du Grand Lyon. Cette position intenable a fait l'objet d'articles de presse régionale et nationale, ainsi que de reportages télévisés.

Le Plan Local de l'Habitat est un document qui engage la commune sur un programme de construction. Ce dernier plan 2011/2013 a été voté à la quasi-unanimité lors du dernier Conseil Municipal. Il concerne la programmation de 39 logements pour cette période.

Déjà 3 programmes ont été ou seront lancés : rue de la Saône (en cours), rue de la République (mi-2011), et rue Maréchal Foch (été 2011). Sur ce dernier programme, la commune a décidé de s'impliquer à titre expérimental pour la réalisation de 5 logements adaptés aux personnes âgées pré-dépendantes ou handicapées.

Rappelons que 67 % des personnes du Grand Lyon peuvent prétendre à ce type de logements. Le prix des loyers se situe entre 5 et 8 euros du m². C'est sûrement par ce type d'habitat, économe en énergie et à loyers acceptables, que nous pourrions conserver nos jeunes couples et nos personnes âgées sur la commune.

■ Organiser des moments festifs

Différents rendez-vous culturels et festifs sont organisés par la commune : la fête du village, le cinéma en plein air, les journées européennes du patrimoine, le spectacle de Noël, les conférences, le printemps de la bibliothèque, l'exposition des artistes de Collonges. Ces rendez-vous sont l'occasion de rencontres amicales et d'agréables moments d'échanges.

■ Une tradition de Noël

Un autre acteur local agit dans ce même esprit. Chaque année, Paul Bocuse poursuit la tradition initiée par son père en offrant aux habitants de plus de 80 ans, un repas gastronomique dans son Abbaye. Ce dernier Noël, 98 personnes ont répondu à son invitation. C'est aussi un moment chaleureux de retrouvailles.

Colis de Noël : une rencontre conviviale

Comme chaque fin d'année, Georges Midroit (membre du CCAS) et le Maire Michel Reppelin suivent la tradition. Ils portent à Paul Bocese son « colis gourmand de Noël », le même que celui distribué par la Municipalité à toutes les personnes de la commune âgées de plus de 70 ans. Cette année, le colis était transformé en valisette colorée et son contenu était plus gouteux.

« Monsieur Paul nous reçoit dans son appartement, et c'est toujours un moment privilégié et très convivial de rencontre. On évoque les travaux dans la commune, les projets ou les aménagements. Bien sûr, on trinque à la nouvelle année et à la santé de notre chère commune qu'il connaît si bien, car il y est né. », explique le Maire Michel Reppelin. ■



Evènement climatique neigeux de début décembre 2010



Ce début décembre, les abondantes chutes de neige ont pratiquement paralysé le centre de la commune durant trois jours. Nous avons noté une hauteur de 25 cm. La responsabilité du déneigement est de compétence communautaire, et, pour la route de Saint Romain et les quais, départementale. La commune assure, elle, le déneigement des accès au domaine public : écoles, mairie, salles de réunions... Les habitants et les commerces ont la responsabilité de leur pas de porte. Les voiries sont classées depuis longtemps par ordre de priorité.

Travaux d'enfouissement rue de Chavannes

Afin de dissimuler des réseaux (France Télécom, éclairage, autres), des travaux d'enfouissement seront réalisés rue de Chavannes. Leur démarrage est prévu pour la 2^{ème} quinzaine de janvier 2011. La rue de Chavannes sera donc barrée pendant la durée des opérations entre la place de la mairie et la rue Peytel. Des déviations seront mises en place. ■

- Priorité 1 : les voies de grand trafic, de passage de transports en commun, de liaison aux hôpitaux, etc.
- Priorité 2 : les voies de liaison inter quartiers, l'accès aux gares, aux écoles, etc.

Si les difficultés rencontrées par les uns et les autres pouvaient être tolérables le premier jour de l'épisode, les jours suivants n'ont pas vu le déneigement s'opérer sur des voies habituellement traitées en temps voulu.

Il a été avéré que certaines voies structurantes telles la rue de Chavannes, la rue de la Mairie, le chemin d'Ecully et d'autres avaient été déclassées arbitrairement de leur ordre prioritaire. Une réunion de crise initiée par le maire et une réunion de recadrage proposée par les services de la Propreté permettront de retrouver le service antérieur qui était acceptable. Pour toute difficulté, le Standard Neige du Grand Lyon est à votre disposition au 04 78 95 88 44. ■



Mariages : Justifications obligatoires de domiciliation ou de résidence

Le Ministère de la Justice par l'intermédiaire de sa circulaire du 22 juin 2010 entend appliquer strictement les dispositions des articles 74 et 165 du Code Civil et ce dans le cadre de la lutte contre les mariages simulés. Ceci entraîne de facto des contrôles renforcés sur les justifications de domiciliation ou de résidence.

Pour comprendre cette nécessité de justification, il faut savoir que, lors de la constitution du dossier de mariage, la vérification du domicile ou de la résidence est fondamentale. Cette vérification détermine la compétence territoriale de l'officier de l'état civil

sollicité pour célébrer le mariage ainsi que le lieu où doit être effectuée la publication des bans. Si l'incompétence territoriale de l'officier de l'état civil est avérée, celle-ci peut engendrer la nullité du mariage, nullité pouvant être soulevée pendant un délai de 30 ans par le procureur, les époux eux-mêmes mais également toute personne ayant un intérêt.

Le Code Civil ne prévoit aucune dispense s'agissant de la condition de domicile ou de résidence. Dès lors, le Procureur de la République ne peut autoriser la célébration d'un mariage si cette condition n'est pas respectée, et ce quels que soient les arguments d'attachement familial à la commune invoqués par les futurs conjoints. ■

Banque Alimentaire 2010 Collecte dans les Ecoles de Collonges



Le vendredi 3 décembre, l'équipe de Collonges de la Banque Alimentaire du Rhône a effectué une collecte de plus de 8 tonnes de denrées alimentaires dans les 55 écoles des Monts d'Or et du Val de Saône.

Ce sont plus de 500 kg de produits qui ont été récupérés dans les écoles maternelle et primaire de l'école publique, de l'école Jeanne d'Arc, de l'école Greenfield mais aussi à la crèche. Toutes participent depuis de nombreuses années.

Nous remercions et encourageons tous ceux, « petits et grands », qui s'investissent dans cette belle action de solidarité et de générosité. ■

Jumelage : Echos d'Alsace



Depuis le printemps 2010, nos amis Illhousiens affichent fièrement leur attachement à leur Jumelle, Collonges au Mont d'Or. A l'entrée du village, le pont sur l'Ill annonce une direction qui nous est familière : Collonges au Mont d'Or, 432 km. Nous leur avons offert ce panneau lors de la réception qui fêtait les 40 ans du jumelage, le 27 septembre 2009 à Illhaeusern.



Fleurissement 2010

Cette année 2010, nous avons fait appel à un prestataire extérieur pour nous conseiller et suivre les plantations du fleurissement communal. Cette prestation a été réalisée en étroite collaboration avec les services techniques. Nous avons également inscrit la commune pour la 1ère fois au concours départemental de fleurissement pour un examen blanc. Le but était de connaître nos atouts et faiblesses pour cibler les points à améliorer.

C'est donc le 8 juillet 2010 que le Jury s'est présenté dans notre commune et les résultats nous sont parvenus début octobre. Une note très honorable de 69/100 nous a été attribuée, accompagnée des commentaires suivants :

- Le village est agréable malgré ses nombreux dénivelés qui rendent les plantations difficiles.
- Les nombreux arbres d'alignement témoignent de la volonté de réintroduire la nature dans la ville.
- La réfection de la place de Trèves-Pâques et la pose de jardinières s'intègrent bien dans le cadre bâti.
- Il serait souhaitable d'inclure au sein de votre fleurissement davantage de vivaces et de graminées.
- L'idée du marché biologique est intéressante et mérite d'être pérennisée.
- Il faut poursuivre les efforts.

Nous poursuivrons les efforts et vous invitons à participer à ce travail dans le cadre de l'Agenda 21 de Collonges pour conquérir ensemble une première Fleur. ■



Vous ne connaissez pas encore ce charmant petit village d'Alsace ?

Nous vous invitons à le découvrir en vous rendant sur <http://www.illhaeusern.eu>.

A visiter peut-être lors de prochaines vacances. ■



L'Agenda 21 de Collonges, document qui cadre notre politique communale, a été distribué dans vos boîtes aux lettres début novembre 2010. Il a été élaboré par la mairie et voté à l'unanimité lors du Conseil

L'Agenda 21 de Collonges est lancé

Municipal le 7 juin 2010. Son plan d'actions est ouvert pour que nous puissions tous, élus, habitants et acteurs locaux nous investir pour le quotidien et l'avenir de notre commune, en prenant en compte les principes du développement durable. Le 22 novembre, c'est près d'une centaine de personnes, habitants ou représentants d'acteurs locaux, qui s'est déplacée pour assister à sa réunion publique de présentation. Elles ont fait part aux élus de leurs préoccupations sur l'aménagement, la vie quotidienne ou l'environnement de la commune.

Tous les habitants et acteurs locaux (associations, entreprises, commerces, etc.) sont invités à participer à l'Agenda 21 de Collonges. Comme vous le savez peut-être déjà, pour apporter vos idées et réflexions ou approfondir les sujets de l'Agenda 21, des groupes de travail seront constitués pour chaque action à la fin de ce mois. Plusieurs réunions pourront avoir lieu dans l'année.

Renseignements ou Inscriptions :
Claire Trivier 04.72.42.24.03 ■

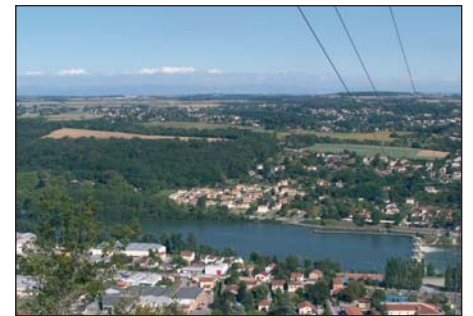
L'Agenda 21 du Val de Saône s'active en 2011



A l'échelle du Val de Saône, les communes travaillent avec un programme de 90 actions de Développement Durable. L'Agenda 21 du Val de Saône recherche aussi la participation de ses acteurs locaux et habitants.

Fin 2007, les 16 communes du Val de Saône ont validé une démarche intercommunale de développement durable : l'Agenda 21 du Val-de-Saône. Il s'agit d'un programme de 90 actions emblématiques, pour un développement maîtrisé, respectueux des qualités naturelles et humaines de ce territoire d'exception. Préserver la Saône et les ressources naturelles, valoriser le patrimoine, promouvoir un développement économique au service de tous, développer les conditions de bien-être et de bien-vivre en Val-de-Saône, et renforcer les liens entre les habitants et leur territoire, tels sont les grands enjeux qui sous-tendent l'action menée par les communes et par le Grand Lyon.

Pour renforcer cette démarche innovante, 120 élus municipaux se sont réunis le 16 novembre 2010 à Neuville-sur-Saône. Ensemble, ils ont convenu de porter plus loin l'Agenda 21, en le partageant avec les habitants. Car le développement durable est l'affaire de tous, habitant jeune ou âgé, élu municipal, acteur économique, enseignant ou association ! Que ce soit à l'école en apprenant à lire le paysage, à la maison en isolant notre logement, en entreprise en économisant les ressources, à la mairie en modernisant l'éclairage public, ou en se déplaçant avec des modes doux (vélo, bus, train), les gestes de notre vie quotidienne peuvent représenter jusqu'à 50 % du total des émis-



sions de gaz à effet de serre ! C'est dire si nous pouvons progresser tous ensemble vers un mode de vie plus responsable. Vous aussi, habitant(e) du Val de Saône, souhaitez agir au quotidien en faveur du développement durable ? Des ateliers citoyens seront organisés dans le courant de l'année 2011 pour permettre à tous de participer à cette démarche.

Renseignements :
Isabelle Campion 04.72.08.29.81
isabelle.campion@territoire-saone-mont-dor.fr ■

Parole de l'opposition

■ Collonges autrement

Bonne année... bonne volonté
Claude REYNARD, Annie TOUTANT, Jocelyne DUPUY et Jean-Christophe PACCHIODO de « Collonges autrement » souhaitent à tous les habitants de Collonges une très bonne année 2011. Que cette année vous permette de concrétiser vos espoirs, d'agir pour une meilleure solidarité, de vivre dans la convivialité...
N'hésitez pas en cette nouvelle année à vous impliquer pour que Collonges corresponde davantage à vos attentes mais aussi à votre vision d'une commune, certes très proche de Lyon, mais avec une âme de village des Monts d'Or.
Pour cela impliquez vous dans l'Agenda 21, espace d'échanges, de créativité dans la concertation. Car là où nous serons, nous ferons en sorte que la démocratie soit présente et respectée pour l'avenir de notre village où il fait bon vivre !

■ Collonges Simplement

L'Agenda 21, c'est la découverte de la prose par Mr Jourdain dans le Bourgeois Gentilhomme.
Un bébé apprend à marcher avant de danser. Apprenons à être des citoyens d'abord, des collongeards ensuite... Eco citoyen, peut-être.
Quand nous téléphonerons à la Mairie, nous n'aurons plus comme réponse le célèbre : « SEPADENOTRECONPETANCE » ou encore « OUIOUI ». Les habitants couperont leur haie bordant la voie publique à 2 m pour que le soleil aide au dégel ; ils déneigeront leur trottoir, épandront leur sel. Les voisins s'occuperont des femmes seules ou des personnes âgées. La neige a fait un miracle à Collonges : les gens se sont parler avec même parfois des sourires, en maugréant contre la Mairie certes.
Apprenons à vivre ensemble ! Apprenons la Fraternité ! Apprenons, la Sollicitude, tout simplement !

Collonges et vous...



Célébration du 11 novembre 2010



Soirée dansante « Les Pirates »
ASC Basket



« Un grand cri d'amour »
La Boulevardière



Jeudi 2 décembre, le Marché
traditionnel sous la neige



Vendredi 26 novembre
Dégustation au Marché bio



Exposition-Vente
« Tout en couleurs »



Récit de Voyage
« Le Sud Marocain »



Les contes du jeudi
à la médiathèque



8 décembre 2010, organisé par
le Comité des Fêtes.



Un raid en ski nautique en faveur du Téléthon a été organisé par les jeunes du Nautic Club de la Mède, situé près de Marseille. Ce raid était initialement prévu du 2 au 4 décembre avec un départ de Châlon, une halte à Collonges et une

Téléthon 2010 : Raid de ski nautique

seconde à Viviers (07) avant d'arriver à La Mède. Mais le parcours a dû être tronqué en raison des conditions météo particulièrement défavorables (neige, vent et froid) pour acheminer le matériel jusqu'à Châlon. Après un hébergement dans la salle des sports et un petit déjeuner auquel assistaient le maire et les membres de la commission Sports, c'est alors du ponton du Club de Ski Nautique de Collonges, par - 5° le vendredi 3 décembre au matin, qu'eut lieu le départ. Jean Pierre Delore, Président du Ski Nautique Club de Collonges, et Christian Marfisi, initiateur du raid, étaient présents. L'exploit de parcourir les 300 km qui séparent Collonges de la Mède a été réussi par

10 skieurs et 5 pilotes qui se sont relayés toutes les 15-20 minutes environ sur la Saône et le Rhône. Ils étaient encadrés par une équipe de 22 personnes, gérant les aspects médicaux, matériels et territoriaux. En parallèle, tout au long du trajet planifié, 2 équipes terrestres récoltaient auprès des producteurs locaux et de la population des dons et des produits régionaux (vins, nougats...) qui ont été mis en vente à la base nautique de La Mède le samedi de leur arrivée. Les fonds ainsi recueillis ont atteint la somme de 2 300 euros et ont été reversés au profit du Téléthon. Une idée originale et... courageuse pour ces sportifs au grand cœur ! ■

►► Reportage sur le Spectacle de Noël 2010 à Collonges : ils nous racontent...

Mardi 14 décembre, le Spectacle de Noël 2010 "Le Bateau de Papier", organisé à la salle des Fêtes par la municipalité, invitait petits et grands à venir s'émerveiller en famille. Après la représentation, les deux comédiennes nous expliquent "qu'elles se sont senties portées par la belle écoute du public". Nous avons alors recueilli quelques impressions du jeune public...

Ilana, 12 ans



Le spectacle en 3 mots ?
Content, musique, accordéon.

Thomas, 7 ans



Le spectacle en 3 mots ?
Amusant, enchantant, intéressant.

C'était super, enchantant et j'ai adoré.

Loane, 9 ans



Tout m'a plu.
C'était marrant et la fin était belle.

Anna, 11 ans



Lorette, 9 ans et demi



Le spectacle en 3 mots ?
Aventure, voyage et amitié.

Jeanne, 11 ans



Un spectacle de rêve, une histoire d'amour à la fois triste et joyeuse.

Théo, 4 ans et demi



J'ai aimé les 2 personnages et le moment de la grotte avec le lion car les dames criaient et c'était drôle. Mais les applaudissements faisaient trop de bruit. A la fin du spectacle, je voulais que ça continue.

Chris, 10ans, Amaury, 10 ans et Charles, 10 ans



Mathilde, 12 ans



Romain, 10 ans

Mathilde 12 ans, Clara 12 ans et Romain 10 ans résument le spectacle en trois mot : « Poésie, musique et amour ». Christophe, 6 ans, nous explique « C'était marrant, très rigolo et musical. Ce n'est pas une histoire d'amour ! ». Pour Juliette, 10 ans « C'était très bien. Ça m'a intéressé. Le spectacle était gai, poétique et j'ai adoré la musique ».

Chris 10 ans, Amaury 10 ans et Charles 10 ans nous affirment qu'ils reviendront si un autre spectacle a lieu à Collonges.

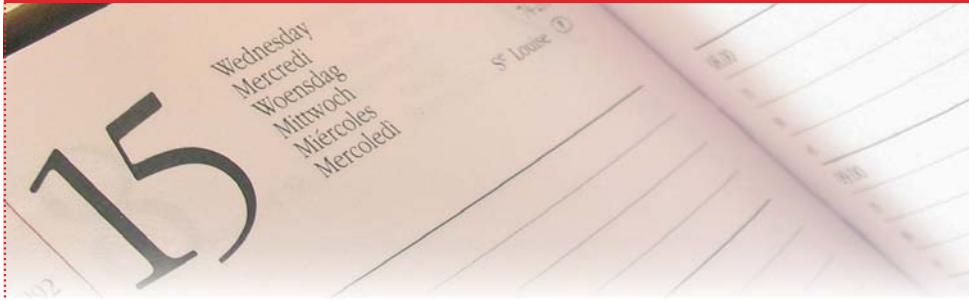
La commune organise : le Printemps de la bibliothèque « Sur la route de la Vanille »

Cette année, la médiathèque de Collonges reçoit l'exposition « V comme Vanille » du 1^{er} mars au 21 avril 2011 pour tout connaître de cette orchidée unique.

Temps fort de l'exposition, le Printemps de la Bibliothèque vous propose, le **samedi 19 mars, un après-midi animé**. Voyagez à travers l'histoire de la Vanille et des épices ! Amusez-vous autour d'ateliers de découvertes sensorielles et d'activités culturelles. ■



Agenda de la commune



- Vendredi 14 janvier :** Soirée des rois, ASC Basket
- Dimanche 23 janvier :** Loto, Soleil d'Automne - Salle des Fêtes
- Dimanche 23 janvier :** La Foulée des Monts d'Or 2011 traverse Collonges
- Samedi 5 février :** ...Collecte des déchets verts et encombrants
rue des Sablières de 9h à 16h
- Mercredi 23 février :** Don du Sang - Salle des Fêtes de 16h à 19h
- Vendredi 18 mars :** ...Carnaval du Sou des Ecole - Salle des Sports
- Samedi 19 mars :**Printemps de la Bibliothèque « A la rencontre de la Vanille »
Salle des Fêtes de 14h à 18h
- 25-26-27 mars :**Théâtre : " Venise sous la Neige ", La Boulevardière
Salle des Fêtes, représentations : le 25 et le 26 à 20h et le 27 à 15h
- Samedi 2 avril :**Collecte des déchets verts et encombrants
rue des Sablières de 9h à 16h
- Samedi 2 et
Dimanche 3 avril :**L'Exposition des artistes de Collonges, organisée par la
Municipalité, dans l'église du Vieux Collonges de 10h à 19h

Collecte de vos sapins de Noël : le samedi 22 janvier 2011

Pour agir en faveur de notre environnement, la commune organise une collecte spéciale de vos sapins de Noël.

Pour cela, un camion sera positionné place de la mairie le samedi 22 janvier 2011 de 9h à 12h.

Ces sapins ainsi collectés seront ensuite acheminés vers un centre de compostage où ils seront transformés en compost. Ils réintégreront le cycle de la nature pour enrichir la terre d'autres plantes et leur permettre de pousser.

Il est également possible d'apporter les sapins aux déchèteries de proximité (Rillieux-la-Pape, Champagne-au-Mont-d'Or, Neuville-sur-Saône, Lyon 9^{ème}).

A titre d'information, le Grand Lyon a collecté 34 tonnes de sapins l'an passé, en janvier 2010.

Renseignements : Accueil Mairie 04.78.22.02.12

Infos utiles

Mairie de Collonges au Mont d'Or

Place de la Mairie
69660 Collonges-au-Mont-d'Or
Tél. : 07.78.22.02.12
Télécopie : 04.78.22.19.83

mairie.collonges@wanadoo.fr
www.collongesaumontdor.fr

Ouverture au public

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h.

Un samedi sur deux de 9h à 12h :
le 8 et 22 janvier, le 5 et 19 février,
le 5 et 19 mars 2011.

Sécurité

Brigade de Fontaines sur Saône
Composez le 17.

Collecte des déchets verts et encombrants

Tous les 1^{er} samedis des mois pairs
(sauf en août)

Déchèteries

- Champagne au Mont d'Or
impasse des anciennes vignes
Tél. : 04.78.47.56.51
- Rillieux-la-Pape
route de Fontaines
Tél. : 04.78.97.10.30
- Neuville sur Saône
avenue des Frères Lumières
Tél. : 04.72.08.92.75
- Lyon 9^{ème}
82. av. Sidoine Apollinaire
04.78.47.10.57

Médiathèque de Collonges

Place de la Mairie
Tél. : 04.78.22.59.33

**Reprise des séances de contes
tous les 1^{er} jeudis du mois à 17h.**
Des nouveautés vous attendent
régulièrement.

Standard Neige Grand Lyon

04.78.95.88.44